



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Le Rassemblement
citoyens | écologistes | solidaires
Élus régionaux Auvergne Rhone-Alpes

De :

Madame Fabienne Grebert
Monsieur Jean-Charles Kohlhaas
Conseil régional Auvergne Rhône Alpes
1 esplanade François Mitterrand
69002 LYON

A :

Monsieur Laurent Wauquiez
Madame Martine Guibert
Conseil régional Auvergne Rhône Alpes
1 esplanade François Mitterrand
69002 LYON

Lyon, le 10 février 2020

Objet : autoroute Machilly Thonon

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

En juin 2018, par l'intermédiaire d'un vœu, la Région Auvergne Rhône Alpes, engageait son soutien à la liaison autoroutière entre Machilly et Thonon. Lors de cette même assemblée plénière, nous votions la stratégie environnementale de la Région, ayant pour ambition de faire de notre territoire la première région décarbonée d'Europe. Nous avons souligné à l'époque la contradiction.

Depuis, le SRADDET, schéma qui a pour objectif de réduire de 30% les GES dans notre Région d'ici 2030 a été voté.

Depuis, des solutions décarbonées pour le désenclavement du Chablais ont vu le jour, la plupart sont même financées par notre collectivité : pôle d'échange multimodal à la gare de Thonon, navettes lacustres, mise en service du Léman Express, poursuite de la Viarhona...

Depuis, la ville de Genève a annoncé son intention d'attaquer le projet d'autoroute du Chablais pour son caractère climaticide.

Aux vues de ces éléments, nous vous demandons de revoir la position de la Région sur le sujet. Notre collectivité est engagée aux côtés des Suisses dans l'accord transfrontalier PACT'Air. Cet accord sur la qualité de l'air franco-valdo-genevoise porte notamment sur le partage de bonnes pratiques en adoptant ce qui se fait de mieux de chaque côté de la frontière. Alors que la Haute-Savoie a connu déjà plusieurs épisodes de pollutions depuis le début de l'année 2020, alors que le réchauffement climatique est deux fois plus important dans les Alpes que la moyenne nationale, la construction d'une 2 fois 2 voies en pleines zones humides n'est pas franchement ce qu'on peut appeler une bonne pratique.

Nous vous invitons à placer notre collectivité aux côtés de la ville de Genève et des associations environnementales pour tenir la promesse de la Région décarbonée. Le Léman Express et ses développements constituent une opportunité unique d'accélérer le report modal. Cet



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

investissement commun, de notre Région et de nos partenaires suisses pourrait être utilisé par un plus grand nombre de voyageurs. Pour cela, il semble antinomique de soutenir un projet autoroutier concurrentiel, tant sur le plan de l'efficacité de cet investissement que sur celui de la gestion raisonnée de l'argent public.

Nous vous remercions pour votre lecture et vous prions d'agréer Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fabienne Grebert
Conseillère régionale
Haute-Savoie

Jean-Charles Kohlhaas
Conseiller régional
Commission transports